

Rapport final

Introduction et résumé

Dans le cadre de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), les parties ont déterminé les essais à réaliser sur les véhicules automatisés et connectés (VA/VC) comme un élément de coopération future en matière de réglementation. Lorsque cet élément a été ajouté au plan de travail de la TCCT en 2019-2020, on a pensé que le travail pourrait permettre à toutes les administrations d'adopter un ensemble de lignes directrices relatives aux essais à réaliser sur ces véhicules et d'harmoniser les pratiques formelles de ces essais. Le groupe de travail chargé de ce point du plan de travail était le Conseil de coordination des VA/VC. Il a dirigé (et continue de diriger) la coopération intergouvernementale dans ce domaine.

Sur la base de la collaboration sur les essais qui a été favorisée par le Conseil de coordination des VA/VC depuis 2019, à savoir la publication par Transports Canada des Lignes directrices pour les essais des systèmes de conduite automatisés au Canada, version 2.0 en août 2021 et la publication par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé des Lignes directrices aux administrations canadiennes sur la sécurité des essais et du déploiement des véhicules dotés d'un système de conduite automatisée, version 2.0 en février 2022, le travail de coopération réglementaire sur les VA/VC relevant de la TCCR est considéré comme achevé. Les efforts en cours et à venir dans ce domaine continueront d'être dirigés par le Conseil de coordination des VA/VC et d'autres organismes fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) qui travaillent sur les VA/VC.

A. Participation aux travaux de coopération

Le Conseil de coordination des VA/VC est un groupe de travail composé de fonctionnaires des ministères des Transports FPT actifs dans le domaine de la politique, de la technologie et des développements relatifs aux VA/VC, et bien informés à ce sujet. Il comprend également des représentants d'organismes de sécurité routière et d'infrastructures routières.

Le Conseil de coordination des VA/VC remplit trois fonctions principales :

1. Recueillir des renseignements sur les activités des VA/VC au Canada auprès des organismes FPT membres.
2. Diriger la préparation et la fourniture de mises à jour et de rapports d'avancement sur les activités et les questions politiques liées aux VA/VC au Conseil des ministres et au Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière.
3. Répondre aux demandes de renseignements, de recherches et d'analyses politiques, de rapports et d'autres livrables qui sont confiés au Conseil de coordination des VA/VC par le Conseil des ministres et/ou des sous-ministres.

Les membres du conseil de coordination des VA/VC sont les suivants :

- Ontario (coprésidence)
- Transports Canada (coprésidence)
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Québec
- Nouveau-Brunswick
- Manitoba

- Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM)
- Association des transports du Canada (ATC)

B. Recensement des problèmes

La technologie des VA/VC a le potentiel de rendre les options de transport et de mobilité plus sûres, plus pratiques, plus intégrées et plus durables. Cela a incité les administrations à explorer les divers moyens de tester les VA/VC afin de mieux comprendre comment cette technologie fonctionne, comment les VA/VC peuvent être utilisés comme outil pour traiter les problèmes de transport tels que la barrière du premier et du dernier kilomètre relative à l'utilisation des transports en commun, et pour évaluer la sécurité des VA/VC sur les routes publiques avant un déploiement à grande échelle.

Les provinces et territoires canadiens disposent de différents niveaux de lois d'habilitation pour soutenir les essais sur les VA. À ce titre, la TCCR a mis en évidence la nécessité de diffuser les informations et de clarifier les rôles et les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux lorsqu'il s'agit d'approuver et de faciliter les essais sur les VA.

C. Activités

Le Conseil de coordination des VA/VC permet d'harmoniser et de concerter les efforts visant à faire progresser les essais et le déploiement des VA/VC dans les différentes administrations canadiennes. Le Conseil de coordination a participé et continue de participer activement à un certain nombre d'activités liées aux VA/VC, telles que les suivantes :

- **Inventaire des initiatives relatives aux VA/VC au Canada** – Le Conseil de coordination des VA/VC a dressé un inventaire d'environ 100 initiatives relatives aux VA/VC au Canada, impliquant des gouvernements, des entreprises, des institutions académiques et des organisations à but non lucratif. L'inventaire a été lancé en 2020 et constitue un outil précieux pour les membres et les parties prenantes telles que les municipalités et les propriétaires et exploitants d'infrastructures routières.
- **Communication des connaissances** – Les membres continuent d'échanger des informations sur les principales activités administratives et gouvernementales en matière de VA/VC. Cela inclut les nouveaux documents d'orientation sur les VA/VC (p. ex. les Lignes directrices sur la cybersécurité des véhicules au Canada), les cadres d'essai (p. ex. les Lignes directrices aux administrations canadiennes sur la sécurité des essais et du déploiement des véhicules hautement automatisés) et d'autres initiatives en cours dans le domaine des VA/VC.
- **Série de conférences** – En 2021-2022, un programme conférences a été lancé pour inviter des conférenciers spécialistes des sujets liés aux VA/VC à venir donner des présentations lors des réunions du Conseil de coordination des VA/VC. Les thèmes abordés jusqu'à présent dans le cadre de cette série sont les suivants : essais des VA/VC sur les routes publiques, points de vue du secteur et intégration des VA/VC dans la planification des transports.

- **Étude d'équité relative aux VA/VC** – En 2021-2022, Transports Canada a consulté le Conseil de coordination des VA/VC sur son projet d'entreprendre une nouvelle étude visant à déterminer l'approche la plus efficace à suivre par le secteur public pour déployer les VA/VC de façon à favoriser l'équité, l'accessibilité et l'inclusion socio-économique dans les transports pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

D. Résultats

Le Conseil de coordination des VA/VC a donné l'occasion aux administrations d'élaborer un ensemble de lignes directrices pour l'essai des VA/VC et d'harmoniser les pratiques d'autorisation de ces essais. Les administrations ont soutenu l'élaboration de lignes directrices pour les essais et ont dirigé la mise en place d'un cadre politique pour le Canada afin de définir des principes directeurs pour les initiatives et les politiques actuelles et futures liées à la sécurité des essais et du déploiement des VA/VC :

- **L'avenir des véhicules automatisés au Canada** : Le Conseil de coordination des VA/VC a publié un rapport en 2018 qui donne un aperçu des répercussions politiques à court, moyen et long terme liées à l'introduction des VA/VC sur les routes publiques.
- **Cadre stratégique des véhicules automatisés et connectés pour le Canada** : Un cadre national élaboré en 2019 par le Conseil de coordination des VA/VC qui fournit des principes fondamentaux pouvant aider le gouvernement, le secteur et le monde universitaire à établir des objectifs communs pour l'essai et le déploiement des VA/VC sur les routes canadiennes.

D'autres publications pertinentes qui soutiennent ce travail : Transports Canada – *Lignes directrices pour les essais des systèmes de conduite automatisés au Canada, version 2.0* et CCATM – *Lignes directrices aux administrations canadiennes sur la sécurité des essais et du déploiement des véhicules dotés d'un système de conduite automatisée, version 2.0*, février 2022.

Compte tenu de ce qui précède, lors de sa réunion du 22 février 2022, la TCCR a estimé que ces travaux étaient suffisamment avancés pour que les mesures relatives aux essais des VA/VC soient considérées comme achevées dans le cadre du plan de travail de coopération réglementaire de la TCCR. À l'avenir, le Conseil de coordination des VA/VC continuera à faire avancer les essais des VA/VC au Canada. En outre, il se trouve dans une position idéale pour guider l'harmonisation des efforts visant à résoudre d'autres problèmes liés au déploiement.

Au cours des prochaines décennies, alors que la technologie des VA/VC se développera et que les véhicules traditionnels et automatisés interagiront de plus en plus sur les routes canadiennes, les gouvernements devront se concentrer non plus sur les essais des VA/VC, mais sur leur déploiement en toute sécurité. À long terme, la coopération réglementaire contribuera à harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour le déploiement des VA/VC.